

CIAS AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des promenades 79600 AIRVAULT - Tél : 05.49.63.60.75

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 07/10/2020

L'an deux mille vingt le sept du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, convoqué par Mr FOUILLET Olivier, Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de Soulièvres à Airvault.

16 présents : AUBRY Lucienne, BAUDON Brigitte, BRAUD Françoise, CADET Nadia, DAMBRINE Frédérique, DIGUET Véronique, FOUILLET Olivier, GIRET Gérard, GLORIAU Cécile, JOZEAU Sylvie, LAURANTIN Jean-Claude, MARSAULT Hélène, POUPIN Anne-Marie, REAU Micheline, RICHARD Françoise, VIVIER Nadine.

3 pouvoirs

Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Anne-Marie POUPIN

Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Françoise BRAUD

Pierrette MILLIASSEAU a donné pouvoir à Hélène MARSAULT

Excusé (e) s : CHABAUTY Gérard, ROBERT Daniel

Absent (e) s :

Préfecture des Deux-Sèvres

12 OCT. 2020

Hélène MARSAULT a été élue secrétaire de séance.

DESIGNATION DES DELEGUES CNAS

Mme la Vice-Présidente expose

Lors de la séance du 28 janvier 2016, le Conseil d'administration a approuvé l'adhésion du CIAS Airvaudais Val du Thouet au Comité national d'Action Sociale. Tous les 6 ans, au lendemain des élections municipales, l'adhérent du CNAS renouvelle ses délégués. Il peut désigner les mêmes personnes que lors de la mandature précédente.

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS, chaque structure adhérente au CNAS doit désigner 2 délégués : 1 délégué des élus et 1 délégué des agents.

Le rôle du délégué local est de siéger à l'assemblée départementale du CNAS, de représenter le CNAS au sein de la collectivité adhérente et d'en faire la promotion.

Le Président propose de désigner le délégué local des élus et le délégué local des agents.

D 2020-010

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la FPT – articles 70 et 71

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration :

- Désigne Maryse CHARRIER, conseillère comme déléguée CNAS collège élus pour participer notamment à l'assemblée départementale du CNAS
- Désigne Gaëlle DEVAUD, service des Ressources Humaines, déléguée CNAS collège agents et correspondante CNAS.

Pour extrait conforme,

Airvault le 8 octobre 2020

Le Président,

Olivier FOUILLET